

Jean-Pierre AUBERT

Délégué interministériel aux restructurations
de Défense, ministère de la Défense

La dimension territoriale dans le dialogue social et sociétal

L'approche publique, qui concerne en priorité la grande entreprise, aborde généralement les TPE par défaut. Celles-ci ont notamment été découvertes dans les zones en reconversion où elles étaient alors perçues comme une ressource d'emplois alors que les grands groupes disparaissaient ¹.

Il existe des TPE de très hautes technologies, comme sur le plateau de la Mure, près de Grenoble, où un spécialiste mondial du système de refroidissement de puces électroniques s'est installé dans un ancien bassin minier. Certaines TPE s'inspirent, elles, plutôt du modèle associatif et ciblent des activités sociales, touristiques ou sportives.

Ces structures se caractérisent toutes, en revanche, par la concentration des responsabilités sur une seule personne, une famille ou une équipe restreinte. Le projet professionnel de l'entreprise est souvent associé à un projet de vie. Certains territoires ruraux attirent d'ailleurs des populations urbaines.

¹ Ce texte est le produit d'une synthèse réalisée par Averti à partir de l'intervention de Jean-Pierre Aubert lors de la conférence transnationale intitulée « Regards croisés sur la gestion des restructurations de l'emploi dans les TPE » qui s'est déroulée le 5 octobre 2006 à Maisons-Laffite.



Au cœur des territoires, les TPE sont des acteurs essentiels du dialogue social territorial. Le lien entre le projet professionnel et le projet de vie conduit d'ailleurs souvent les responsables de TPE à être des leaders de projets locaux.

Le cadre juridico-institutionnel est peu propice aux TPE. On constate une inégalité de traitement social entre les grandes et les petites entreprises. Le droit du salarié de la TPE ou de la PME est d'autant plus incertain que la présence syndicale y est difficile, voire inexistante.

Des territoires en mutation

Le territoire a longtemps été associé aux restructurations dues à l'effondrement de l'emploi, mais cette perception a évolué au fil du temps. Ces vingt dernières années, l'État a découvert que le territoire pouvait être un lieu d'adaptation des politiques nationales. L'action publique a d'ailleurs été « territorialisée ».

Le territoire détient des facultés susceptibles de contribuer au développement économique et social. Grâce à cette dynamique, on s'est davantage intéressé aux acteurs et à la nécessité de leur pleine implication.

Mais la notion de territoire en mutation ne va pas de soi. Dans les territoires en restructuration et ruraux, la mutation est de fait associée au déclin. De plus, les territoires ont-ils tous la faculté d'assumer des mutations ? L'hypothèse selon laquelle ils peuvent tous connaître des mutations positives est démentie par de nombreux exemples, mais il faut néanmoins les soutenir.

Par ailleurs, la mutation des territoires ruraux peut être handicapée par leur faible densité, qui rend plus difficile la mise en relation des acteurs.

Le territoire est le support de la faculté d'anticipation des TPE. Il doit développer les conditions d'un dialogue qui porte sur des questions concrètes. La préoccupation d'un patron de TPE est d'abord sa survie et sa capacité à prendre contact avec des clients. Il a aussi besoin de gérer avec d'autres ses ressources humaines. La TPE doit donc disposer d'instruments spécifiques pour se préparer au changement, instruments centrés de préférence sur les relations individuelles pour tenir compte de la dimension individuelle de la structure.

En ce sens, la mutualisation de l'information est essentielle, d'autant que nous disposons de peu de matière à propos des TPE. Il faut donc rassembler cette information, non pas uniquement à l'échelle nationale, mais aussi à l'échelle européenne. Par ailleurs, les outils d'information sont rarement adaptés aux pratiques individuelles, qui exigent du temps et des moyens.

Par exemple, une veille économique a été organisée au sein de TPE en recourant à des étudiants qui ont défini une méthodologie commune avec les chefs d'entreprise. La notion d'équipe est la base à partir de laquelle ils peuvent se projeter au-delà de leur activité à court terme.

Le tiers accompagnateur est un guide et un compagnon. Comme le guide de haute montagne, il montre la voie et apporte un soutien. ■